



Mon fils est en danger , maltraite , et pas entendu par les juges

Par **maniexodarp**, le **17/09/2009** à **12:39**

Bonjour, rnje suis passe devant le juge , mon fils a 12 ans , ne veut plus aller chez son pere ou nous avons la garde partager , puisqu'il est maltraite moralement et mm qq fois physiquement par son pere , j'ai d'ailleurs porter 4 plaintres avec certificats medicaux a l'appui , oui d'ailleurs il n'y a eu aucune suite , mon fils ne veut plus aller chez son pere , au tribunal , on n'a pas ecouter la parole de mon fils , qui doit etre placer d'apres le juge , mon ex a embobine ; les juges , expert ... rnma plus jeune fille a un probleme de croissance et le juge m'oblige a lui administrer un traitement a base d'hormones de croissance , alors qu'elle est encore tres jeune , et que cela peut etre tres dangereux et que deux medecins n'ont dit d'attendre , on ecoute pas mes enfants , il n'y a aucune impartialite , comment je peux faire pour changer de juge , d'expert et de magistrat ?aider mes enfants ? merci d'avance